

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

MARCHÉ
DE PRESTATION DE VOYAGES SCOLAIRES

Cité Scolaire du Fium'Orbu
BP 48
20243 Prunelli di Fium'Orbu

Tél : 04 95 56 05 18
Mail : ce.i7200086f@ac-corse.fr

RÉFÉRENCE : MAPA n°02/2020_Voyages scolaires

Pouvoir Adjudicateur : Madame TEIGNÉ-COMITI Elisabeth, Provisseure et ordonnateur

Comptable assignataire: Madame LARRIEU Delphine, Agent comptable du Collège de Lucciana,

Renseignements administratifs et techniques : Monsieur JOSÉPHINE Jean-Sébastien, gestionnaire
04 95 56 05 18 ou jean-sebastien.josephine@ac-corse.fr

Date limite de remise des offres : Jeudi 30 janvier 2020

Heure limite de réception : 12 heures

Le présent document comporte 9 pages numérotées de 1 à 9.

Paraphe de l'ordonnateur :

Page 1 sur 9

Paraphe du candidat :

Cité scolaire du Fium'Orbu _ MAPA n°02/2020_Voyages Scolaires

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Description du marché

Objet

La présente consultation a pour objet l'attribution par lot d'un prestataire chargé de l'organisation complète d'un voyage scolaire de la cité scolaire du Fium'Orbu (Collège du Fium'Orbu et/ou Lycée de la Plaine) pour l'année 2020.

Type de marché

Marché de service

Ce document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (arrêté du 19 janvier 2009-JORF n°0066 du 19 mars 2009).

Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Allotissement

Le présent marché comporte 3 lots.

- Lot 1 - Voyage scolaire à BARCELONE
- Lot 2 - Voyage scolaire à VALENCE
- Lot 3 - Voyage scolaire à LONDRES

Le candidat peut présenter une offre sur un ou plusieurs lots.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date limite de remise des offres

Date et heure limite de dépôt des offres : Jeudi 30 janvier 2020 avant 12 heures.
--

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ne seront pas étudiés.

Remise des offres :

Les offres sont déposées sur la plateforme AJI (www.aji-france.com) ou par envoi électronique à l'adresse suivante :

Ce.i7200086f@ac-corse.fr

Lot n°1 – Voyage à BARCELONE

Effectifs : 39 élèves + 5 accompagnateurs

VILLES	LIEUX	DUREE	FORMAT
BARCELONE	Sagrada Familia	Séjour	Visite avec audioguide
	Quartier Moderniste « El Paseo de Gracia »		Visite libre
	Zone monumentale du Park Güell		Visite libre
	Gaudi Expérience (projection)		Entrée
	Musée du chocolat		Visite libre
	Stade de football Camp Nou Expérience		Visite libre
	Musée CosmoCaixa, le musée des sciences de Barcelone		Visite libre
	Atelier cuisine paëlla et dégustation		Visite guidée
	Visite du Pueblo Espanyol et de la colline de Montjuich		Visite libre
	Ramblas, Mercado de la Boqueria		Visite libre
	Barrio Gotico		Visite libre
	Atelier Trencadis		Visite guidée
FIGUERAS	Découverte libre de Figueras	Visite libre	
	Visite du Teatro Museo Dali	Visite libre	

Période du séjour

La période du séjour pour le lot 1 - Voyage à BARCELONE est du 12 au 18 avril 2020

Transport

Sont compris dans les prestations :

Le transport en autocar « grand tourisme » au départ de Toulon et durant tout le séjour.

L'autocar sera équipé tout confort avec ceintures de sécurité pour chacun de ses fauteuils.

Les frais de parking, de péages.

Les frais d'hébergement et repas du conducteur sur le trajet et pendant le séjour.

Hébergement et restauration

Sont compris dans les prestations :

L'hébergement en familles d'accueil doit avoir lieu à RUBI ou proximité.

Il est accepté la répartition des participants dans plusieurs chambres de deux à quatre personnes maximum.

Les chambres ne seront pas mixtes.

Tous les petits déjeuners et diners du séjour sont pris dans les familles d'accueil. Les déjeuners seront fournis par les familles d'accueil sous forme de panier repas.

Déplacements / transferts locaux et frais annexes

Sont compris dans les prestations :

Les déplacements entre les lieux de visites.

Programme des visites

Le prestataire propose une programmation des visites et activités sur la base de celles demandées et décrites dans les projets de chaque lot.

En cas d'impossibilité, le candidat peut proposer d'autres visites disponibles dans la région choisies dont l'intérêt respecte l'esprit du projet.

Prévoir toutes les réservations et paiements des entrées aux sites et musées demandés.

Prévoir, si nécessaire, l'annonce du groupe sur les lieux de visites libres.

Lot n°2 – Voyage à VALENCE

Effectifs : 44 élèves + 5 accompagnateurs

VILLES	LIEUX	DUREE	FORMAT
Visite d'Empuries	Ruine d'Empuries	Séjour	Visite guidée
Visite de El Saler	Tour en barque à El Palmar		Tour commentée
	Barraca Valenciana		Visite commentée
	Atelier Paëlla dans un restaurant		Visite guidée
Visite de Fanzara	Musée Miau		Visite guidée
	Atelier Graffiti		Visite guidée
Visite de Elche	La Palmeraie : El Huerto del Cura		Visite guidée
	Bains Maures		Visite guidée
Visite de Carcaixent	Coopérative d'orange : dégustation de jus		Visite guidée
Visite de Valence	Cathédrale, tour du Miguelete, musée Fallero		Visite libre
	Cathédrale, Torres de Serranos, Lonja de Seda, ...		Visite guidée
	Jardins de la Turia		Visite libre
	Complexe de la Cité des Arts et des Sciences, incluant l'Hémisferic, l'Océanographic, le musée des Sciences Prince Philippe.		Visite libre

Période du séjour

La période du séjour pour le lot 2 - Voyage à VALENCE est du 08 au 16 mai 2020

Transport

Sont compris dans les prestations :

Le transport en autocar « grand tourisme » au départ de Toulon ou Marseille et durant tout le séjour.

L'autocar sera équipé tout confort avec ceintures de sécurité pour chacun de ses fauteuils.

Les frais de parking, de péages.

Les frais d'hébergement et repas du conducteur sur le trajet et pendant le séjour.

Hébergement et restauration

Sont compris dans les prestations :

L'hébergement en familles d'accueil doit avoir lieu dans le centre de VALENCE. L'hébergement des accompagnateurs se fera dans une seule et même famille.

Il est accepté la répartition des participants dans plusieurs chambres de deux à quatre personnes maximum.

Les chambres ne seront pas mixtes.

Tous les petits déjeuners et diners du séjour sont pris dans les familles d'accueil. Les déjeuners seront fournis par les familles d'accueil sous forme de panier repas.

Déplacements / transferts locaux et frais annexes

Sont compris dans les prestations :

Les déplacements entre les lieux de visites.

Programme des visites

Le prestataire propose une programmation des visites et activités sur la base de celles demandées et décrites dans les projets de chaque lot.

En cas d'impossibilité, le candidat peut proposer d'autres visites disponibles dans la région choisies dont l'intérêt respecte l'esprit du projet.

Prévoir toutes les réservations et paiements des entrées aux sites et musées demandés.

Prévoir, si nécessaire, l'annonce du groupe sur les lieux de visite libre.

Lot n°3 – Voyage à LONDRES

Effectifs : 13 élèves + 2 accompagnateurs

VILLES	LIEUX	DUREE	FORMAT
Visite de Londres	Panoramique de Londres	Séjour	Annoncer la visite du groupe Si nécessaire.
	National History Museum		
	Science Museum		
	Museum of London		
	Old Spitafields Market		
	St Paul's Cathedral		
	Millennium Bridge		
	Tate Modern Gallery		
	British Museum		
	Churchill War Rooms		Payant

Période du séjour

La période du séjour pour le lot 3 - Voyage à LONDRES est du 03 au 07 mai 2020

Transport

Sont compris dans les prestations :

Le transport se fera par avion au départ de l'aéroport de Bastia jusqu'à l'aéroport de Londres au début du séjour.

Puis par avion au départ de l'aéroport de Londres jusqu'à l'aéroport de Bastia à la fin du séjour.

Navettes aéroport vers lieu de résidence au début du séjour. Puis lieu de résidence vers aéroport à la fin du séjour.

Hébergement et restauration

Sont compris dans les prestations :

L'hébergement en familles d'accueil doit avoir lieu dans la région de Hornchurch – Upminster, Essex (Est de Londres).

Il est accepté la répartition des participants dans plusieurs chambres de deux à quatre personnes maximum.

Les chambres ne seront pas mixtes.

L'hébergement du seul garçon se fera dans la famille d'accueil avec les accompagnateurs.

Tous les petits déjeuners et diners du séjour sont pris dans les familles d'accueil. Les déjeuners seront fournis par les familles d'accueil sous forme de panier repas.

Déplacements / transferts locaux et frais annexes

Sont compris dans les prestations :

Les déplacements entre les lieux de visites.

Prévoir aussi pour la durée du séjour une carte au titre de transport en commun (métro, c2c, ...) individuelle, de groupe ou équivalent de type Oyster Cards avec formule de type « Pay as You Go »

Programme des visites

Le prestataire propose une programmation des visites et activités sur la base de celles demandées et décrites dans les projets de chaque lot.

En cas d'impossibilité, le candidat peut proposer d'autres visites disponibles dans la région choisies dont l'intérêt respecte l'esprit du projet.

Prévoir toutes les réservations et paiements des entrées aux sites et musées demandés.

Prévoir, si nécessaire, l'annonce du groupe sur les lieux de visite libre.

Paraphe de l'ordonnateur :

Page 5 sur 9

Paraphe du candidat :

Assurances

Le candidat indiquera dans son offre le montant et les conditions de l'assurance annulation individuelle et collective.

L'offre indiquera notamment les conditions particulières de report ou d'annulation en cas de décision préfectorale ou ministérielle d'interdiction de voyage scolaire à l'étranger pendant la période prévue (notamment au regard de la posture VIGIPIRATE). Pour cette raison impérieuse les dates de séjour peuvent être modifiées.

L'assurance annulation n'a pas lieu d'inclure les risques maladie, hospitalisation, rapatriement sanitaire, qui sont couverts par le contrat souscrit par l'établissement scolaire auprès de son propre assureur (contrat d'établissement).

Prix

L'offre devra prendre la forme d'un devis détaillé présentant un descriptif journalier précis des différentes prestations (transport, hébergement, visites, repas, etc.). Le prix de l'offre est un prix global comprenant l'ensemble des prestations, des charges, des transferts et transports, **y compris les taxes de séjours.**

Les prix sont exprimés en euros TTC.

Le prix est ferme et définitif.

Le prix sera présenté **globalement** et **individuellement** par participant, sans distinction entre élèves et accompagnateurs (le coût du séjour des accompagnateurs ne doit pas apparaître comme gratuit). Si des gratuités existent, elles doivent être réparties sur l'ensemble du groupe. Le coût individuel mentionné est ainsi le même pour tous les participants.

Montant du marché.

Le montant réel du marché résulte de l'application, du prix unitaire à **l'effectif réel des participants.**

Modalité de paiement

Le paiement est effectué à réception des factures par mandatement administratif sur le compte bancaire précisé par le titulaire.

Le paiement avant service-fait de voyages et séjours est possible dans la limite maximale de 70% du prix du voyage (cf. circ. du 02/02/2005 et Inst. DGFP n°10-003-M9 du 29/01/2010).

Les acomptes sont versés sur production de factures d'acompte.

Litige

Tout différend survenant à l'occasion du marché devra être porté à la connaissance du pouvoir adjudicateur ou de la personne responsable du suivi de l'exécution du marché préalablement à la mise en œuvre de la procédure contentieuse.

Dans le cas où, en cours d'exécution, un différend n'a pu trouver de solution amiable, le marché sera dénoncé par l'une ou les parti(s) au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de recours contentieux, le tribunal compétent est le tribunal administratif de Bastia.

Paraphe de l'ordonnateur :

Page 6 sur 9

Paraphe du candidat :

Choix des attributaires

Principe

Pour chaque lot, le choix de l'attributaire est fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée au regard des critères énoncés ci-dessous.

Critères de sélection des offres

Les offres des candidats sont notées sur la base des critères suivants :

* Prix de l'offre : Pondération 40% (Note sur 8)

* Valeur qualitative de l'offre : Pondération 60% (Note sur 12)

Respect des visites demandées, qualité des prestations proposées (déroulé du séjour, transport, hébergement, etc.)

L'offre la mieux classée est retenue.

Documents à produire

- Le présent document valant acte d'engagement dûment complété, paraphé et signé ;
- d'un devis détaillé présentant un descriptif précis des différentes prestations (transport, hébergement, visites, repas, etc.).
- Immatriculation des opérateurs de voyages.
- Garantie financière.
- Assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) agence de voyage.
- Un relevé d'identité bancaire (RIB avec BIC / IBAN)

Les candidats peuvent en outre produire toutes pièces qu'ils estiment de nature à appuyer leur offre, notamment en fonction des critères de sélection : illustrations, références, sécurité, démarches particulières, liste de références...).

Les offres sont remises :

Sur la plateforme AJI (www.aji-france.com) ou par envoi électronique à l'adresse suivante :

Ce.i7200086f@ac-corse.fr
jean-sebastien.josephine@ac-corse.fr

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

.....

Agissant au nom et/ou pour le compte de:
(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

.....
.....

N° de téléphone :

E-mail :

Ayant son siège social à :

.....
.....

(adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- numéro d'inscription au registre du commerce:

Après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modifications ni réserves.

1. **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Mon offre m'engage pour la durée de validité des offres fixée à 90 jours.

2. **Affirme**, sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction, découlant de l'article 50 modifié de la loi 52-401 du 14 avril 1952 et atteste sur l'honneur :

- Ne pas faire l'objet d'un interdit de concourir aux marchés publics.
- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail ;
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés ;
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de 5 jours calendaires à compter de la réception de la demande du pouvoir adjudicateur ou de son représentant : si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

3. **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant : (Joindre un RIB)

A....., le.....

Le candidat, Nom :

(Tampon de la société)

Paraphe de l'ordonnateur :

Page 8 sur 9

Paraphe du candidat :

Lot 1 – Voyage scolaire en BARCELONE

Est acceptée la présente offre de la société
d'un montant de pour valoir acte d'engagement sur le marché.

Lot 2 – Voyage scolaire à VALENCE

Est acceptée la présente offre de la société
d'un montant de pour valoir acte d'engagement sur le marché.

Lot 3- Voyage scolaire à LONDRES

Est acceptée la présente offre de la société
d'un montant de pour valoir acte d'engagement sur le marché.

A Prunelli di Fiumorbu, le

Le Pouvoir Adjudicateur,

TEIGNÉ-COMITI Elisabeth

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

- Lettre recommandée AR en date du :
- Remise sur place :

**RECU À TITRE DE NOTIFICATION,
UNE COPIE CERTIFIÉE CONFORME DU PRESENT MARCHÉ.**

A Prunelli di Fium'Orbu, le

Le Titulaire
(Cachet de la société)